

Nom du propriétaire du contrat
Ligne d'adresse
Ligne d'adresse
Ligne d'adresse
Ligne d'adresse
Ligne d'adresse
Ligne d'adresse

le 23 novembre 2007

Objet : Contrat AV-1234,567-8

Votre contrat *Universelle* Sun Life vous offre maintenant davantage!

L'*Universelle* Sun Life offre maintenant 25 comptes basés sur le rendement de fonds gérés (comptes gérés) à titre d'options de compte de placement. Les comptes gérés reflètent le rendement de fonds communs de placement de cinq importantes sociétés de fonds de placement.

- Placements CI
- Fidelity Investments
- Financière Mackenzie
- McLean Budden
- Phillips, Hager & North

Vous pouvez désormais choisir parmi 42 options de compte de placement celles qui vous conviennent pour établir un programme adapté à vos besoins.

Avec l'*Universelle* Sun Life, vous êtes libre de changer vos options de compte de placement au fur et à mesure que vos objectifs d'épargne évoluent. Vous pouvez modifier en tout temps la répartition de vos placements ou choisir d'affecter vos fonds autrement. Chaque paiement affecté à un compte doit être d'au moins 250 \$. (Des frais d'opération peuvent s'appliquer.)

Vous n'avez rien à faire pour le moment. Veuillez trouver ci-joint une modification de contrat* qui explique le fonctionnement de votre contrat *Universelle* Sun Life avec l'ajout des comptes gérés. Nous vous recommandons de la classer avec vos documents d'assurance.

N'hésitez pas à faire appel à votre conseiller avant d'apporter des modifications aux options de compte de placement que vous avez choisies.

Votre conseiller est là pour vous aider à revoir votre programme, vous fournir des renseignements sur ces options de compte de placement et choisir avec vous des options qui tiennent compte de vos objectifs et de votre tolérance au risque en matière de placements.

Votre conseiller attribué pour ce contrat : **nom du conseiller**
numéro de téléphone du conseiller

*Modification apportée au contrat à effet du 16 novembre 2007

suite

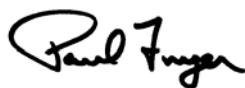
Il est plus facile d'obtenir l'information dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin!

Vous avez maintenant la possibilité de choisir la fréquence à laquelle vous désirez recevoir votre relevé de contrat *Universelle* Sun Life : une fois ou quatre fois par année.

Vous pouvez continuer de recevoir votre relevé tous les trois mois (de même qu'un relevé supplémentaire à l'anniversaire de votre contrat) ou opter pour un relevé annuel seulement.

De plus, nous avons rendu votre relevé de contrat plus facile à comprendre. Veuillez continuer de vous reporter à votre contrat pour avoir des précisions sur les caractéristiques qu'il comporte. Si vous souhaitez modifier la fréquence de votre relevé de contrat ou si avez des questions d'ordre général, n'hésitez pas à communiquer avec notre centre de service à la clientèle au 1 877 SUN-LIFE (1 877 786-5433).

Veillez agréer nos salutations distinguées.



Paul K. Fryer
Vice-président, conception de produits de l'individuelle
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

L'*Universelle* Sun Life est établie par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.